

SCHEDULE

FORM 7

DECLARATION OF PURCHASER

IMPORTANT: Bear repellent products contain capsaicin and are registered under the Pest Control Products Act (Canada). That Act requires that bear repellent be used in accordance with the instructions and restrictions set out on the product's container.

WARNING:

Capsaicin sprays have proven effective in repelling aggressive bears only when sprayed directly in the eyes and nose, and should be used only as a last resort. Capsaicin sprays will not repel bears from treated objects or areas, and may result in increased investigation of sites by bears. Canisters should not be test fired in areas inhabited by bears. If a canister has been test fired, all residues of product should be washed from the canister nozzle and cap with soap and water before being transported to areas inhabited by bears.

This product is sold without warranty expressed or implied. No warranty or representation is made as to the ability of this product to protect the user from injury or death. The user assumes all risk when confronted by a bear. Remember, there is no guaranteed method of responding to a bear attack; each encounter is unique.

Name: _____

Address: _____

City, Province, Postal Code: _____

Phone Number: _____

Product and Quantity Purchased: _____

I have read and understand the terms and conditions for the purchase and use of this bear repellent product. I undertake to use it strictly in accordance with the instructions and restrictions set out on the container.

PURCHASER'S SIGNATURE: _____ DATE: _____

VENDOR'S NAME: _____

ANNEXE

FORMULE 7

DÉCLARATION DE L'ACHETEUR

IMPORTANT : Les répulsifs à ours contiennent de la capsicine et sont homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (Canada). En vertu de cette loi, les répulsifs à ours doivent être utilisés conformément aux directives et aux restrictions figurant sur le contenant du produit.

AVERTISSEMENT :

La capsicine s'est avérée efficace pour repousser les ours agressifs uniquement lorsqu'elle est vaporisée directement dans les yeux et sur le museau de l'animal et ne devrait être utilisée qu'en dernier recours. La vaporisation du produit sur des objets ou dans des endroits ne permettra pas de repousser les ours et pourrait même les attirer. Ne pas faire de tirs d'essai dans des endroits où se trouvent des ours. Si un pulvérisateur a fait l'objet d'un tir d'essai, bien nettoyer à l'eau et au savon les résidus se trouvant sur la buse et le capuchon avant de transporter le pulvérisateur à un endroit où il y a des ours.

La vente de ce produit ne comporte aucune garantie explicite ou implicite. Aucune déclaration n'est faite et aucune garantie n'est offerte quant à l'efficacité du produit. L'utilisateur fait face à un ours à ses propres risques. Il n'y a aucune méthode sûre pour contrer l'attaque d'un ours : chaque cas est unique.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville, province, code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Produit et quantité achetés : _____

J'ai bien lu et je comprends les conditions d'achat et d'utilisation du répulsif à ours. Je m'engage à ne l'utiliser que conformément aux directives et restrictions figurant sur le contenant.

SIGNATURE DE L'ACHETEUR : _____ DATE : _____

NOM DU VENDEUR : _____